



Aviva Selection

Part - ISIN : FR0010565416

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OPCVM soumis au droit français, nourricier du Compartiment de la SICAV de droit Luxembourgeois Edmond de Rothschild Fund – Bond Allocation (Action A EUR)

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : L'OPCVM est nourricier du Compartiment Edmond de Rothschild Fund Bond Allocation (Action A EUR).

Objectif de gestion de l'OPCVM Maître : Le Compartiment vise à offrir, sur la période d'investissement, une performance annualisée surclassant l'Indice composé à 50% de l'Indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return et à 50% de l'Indice Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Treasury Total Return. Le compartiment est géré activement. La performance de l'OPCVM nourricier sera inférieure à celle de l'OPCVM maître en raison des frais propres au nourricier.

Indicateur de référence : 50% de l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro-Aggregate Corporate (EUR) + 50% de l'indice Bloomberg Barclays Capital Euro-Aggregate Treasury (EUR), coupons réinvestis.

Politique d'investissement : L'OPCVM nourricier sera investi au minimum à 85% dans son OPCVM maître et, à titre accessoire, en liquidités.

Rappel de la Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître : Le Compartiment peut investir jusqu'à 110 % de ses actifs nets dans des titres de créance et des Instruments du Marché monétaire de tout type et toute zone géographique. L'exposition cumulée à des titres de créance « non-Investment Grade » (titres à haut rendement) assortis d'une notation inférieure à BBB- selon Standard & Poor's, ou une notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante ou, une notation interne jugée équivalente attribuée par le Gestionnaire en ce qui concerne les titres non notés), et à des titres de créance émis par des entités publiques ou privées situées dans des pays émergents, ne dépasseront pas 70 % des actifs nets. L'exposition cumulée aux obligations d'entreprises « non-Investment Grade et aux titres de créance des pays émergents n'excédera pas 50 % des actifs nets. Le Compartiment peut également investir dans des Titres en détresse dans la limite maximale de 5 % de ses actifs nets. Les titres à haut rendement ont une nature spéculative et présentent un risque de défaillance plus élevé que les obligations « Investment Grade ». Le reste du portefeuille sera investie dans des titres de créance assortis au moins d'une notation à long terme BBB- ou d'une notation à court terme A-3 (selon Standard & Poor's ou une notation équivalente d'une autre agence indépendante, ou une notation interne jugée équivalente attribuée par le Gestionnaire s'agissant de titres non notés). Sous réserve d'une limite de 10 %, le Compartiment peut être exposé aux marchés d'actions en raison de son exposition potentielle aux Obligations convertibles et, dans des cas exceptionnels, résultant de la restructuration des titres détenus en portefeuille. En cas de conversion ou de restructuration, le Compartiment peut temporairement, détenir à concurrence de 10 % de ses actifs nets, celles-ci devant être vendues dès que possible au mieux des intérêts des actionnaires. Le Compartiment peut investir à concurrence de 20 % de ses actifs nets dans des Obligations convertibles conditionnelles. Le Compartiment peut détenir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des titres émis dans des devises autres que l'euro. Le risque de change résultant de ces investissements sera systématiquement couvert. Une exposition résiduelle peut toutefois demeurer. La sensibilité du Compartiment peut varier de -2 à 8. Le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture. Ils peuvent comprendre, sans pour autant s'y limiter, des : options sur contrats à terme standardisés, options de crédit, options sur taux d'intérêt, options sur devises, contrats à terme de taux, swaps de devises, contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, swaps d'inflation, swaps de taux d'intérêt, contrats de change à terme, swaptions, swaps sur défaillance à désignation unique, swaps sur défaillance sur indice, options sur ETF obligataire, swaps sur rendement total, contrats à terme standardisés sur obligations. Le Compartiment peut prendre des positions soit dans le but d'assurer une couverture du portefeuille contre certains risques (taux d'intérêt, crédit ou devise), soit de s'exposer lui-même aux risques de taux d'intérêt et de crédit. Ces stratégies, en raison du recours aux instruments dérivés, peuvent potentiellement impliquer un effet de levier relativement élevé. Les stratégies resteront toutefois conformes aux règles de diversification des risques applicables. La proportion maximale des actifs susceptibles d'être en moyenne soumis à des SFT (opérations de rachat uniquement) et TRS ne dépassera globalement pas 25 % des actifs nets. En général, l'utilisation d'opérations de rachat ne devrait pas dépasser 25 % des actifs nets. Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans des titres intégrant des instruments dérivés. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des parts ou des actions d'OPCVM ou dans d'autres Fonds d'investissement éligibles. Le niveau de l'effet de levier ne devrait pas excéder 2 000% de la valeur nette d'inventaire.

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) et chaque jour ouvré du Luxembourg excepté le 24 décembre (Veille de Noël) et Vendredi Saint pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 10h sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Autres informations :

Autres informations : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion du Compartiment maître, leur poids dans la décision finale n'étant pas défini en amont.

Durée de détention recommandée supérieure à 3 ans

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Cet OPCVM est noté en catégorie 3, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Les dispositions en matière de souscription/rachat du fonds maître Edmond de Rothschild Fund Bond Allocation, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachat du prospectus de Edmond de Rothschild Fund Bond Allocation.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,74%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.

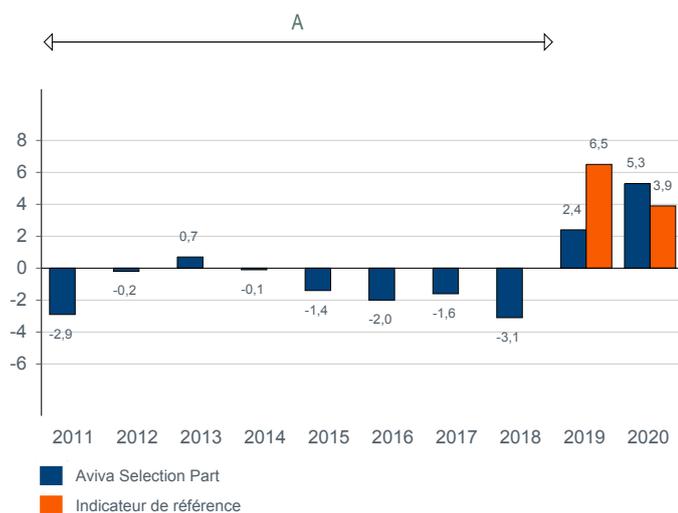
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en mars 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus de l'OPCVM et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, coupons réinvestis.

Aviva Selection a été lancé le 12/02/2008

Date de lancement de la part : 02/2008

Indicateur de référence : 50% Bloomberg Barclays Capital Euro-Aggregate Corporate (EUR) + 50% indice Bloomberg Barclays Capital Euro-Aggregate Treasury (EUR), coupons réinvestis

A : Les performances affichées avant le 04/01/2019 ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité, le fonds ayant changé d'objectif de gestion, de stratégie d'investissement et de profil de rendement/risque.

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus de l'OPCVM et de son maître, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet :

<http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le fonds Maître n'est pas établi dans le même Etat membre que l'OPCVM nourricier, ce fait peut avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. L'OPCVM peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). L'OPCVM ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-0400015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20/07/2021.